

RÉUNION DU GROUPE LOUTRE DE LA SFEPM

30 MARS 2002

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, PARIS, AMPHITHÉÂTRE ROUELLE

Présents : Pierre Athanaze, Marie des Neiges de Bellefroid, Marc Brignon, Christian Bouchardy, Patrick Haffner, Hélène Jacques, Lionel Lafontaine, Frédéric Leblanc, François Leboulenger, François Léger, Didier Montfort, François Moutou, René Rosoux.

Excusés : Jean de Kermabon, Christian Maizeret, Pierre Migot, Christine Muller, Thierry Tournebize

Le Président de la SFEPM, F. Moutou, accueille les participants et précise que la dernière rencontre du groupe date de janvier 2000, au MATE, à l'invitation de ce dernier et concernait le Plan de Restauration Loutre. En quelques mots, le contexte de cette réunion et de la rencontre récente avec les responsables du Plan National de Restauration Loutre, piloté par la DIREN Poitou-Charentes, sont rappelés. La liste des invités à cette réunion est expliquée et l'ordre du jour, tel qu'envoyé avec l'invitation, est adopté par les présents. Il est assez chargé et il est probable que tout ne sera pas abordé ce jour.

Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter.

1. Actualisation de la répartition de la loutre en France par R. Rosoux et C. Bouchardy

R. Rosoux et C. Bouchardy présentent deux cartes de répartition de la loutre réalisées avec les données de ces 5 dernières années.

La première fait état de 6 classes allant de "présente sur tout le département" à "présumée disparue", chaque département étant uniformément coloré sur la carte en fonction de sa classe d'appartenance.

La deuxième carte est composée de points correspondant à des quadrats (mailles IGN régulières au 1/50.000ème).

Les deux méthodes ont des avantages et des inconvénients, commentés par les participants qui complètent les cartes par des données récentes.

L. Lafontaine fait remarquer que la régression de la loutre est à considérer tout autant que la recolonisation.

Il n'est pas facile de trouver un système satisfaisant pour illustrer le fait qu'un département est occupé par la loutre et comment, car, plus que des notions simples de surface, il faut tenir compte du linéaire du réseau hydrographique. Peut-on (et comment ?) combiner des notions qualitatives (présence/absence) avec des notions quantitatives (densité) ?

C. Bouchardy explique le phénomène de recolonisation dans le Massif Central.

Au début des prospections, en 1972, et jusqu'en 1981, la loutre était cantonnée au nord de la Creuse et au sud-est de la Corrèze sans qu'il soit noté de progression. A partir de 1981, la recolonisation des anciens territoires est devenu un phénomène rapide et constant. La loutre est présente maintenant sur tout l'Allier et arrive sur les têtes de bassin de la Loire. Elle est présente en amont des barrages hydroélectriques proches de Roanne et de St Etienne, mais la recolonisation de l'aval est peu probable.

D. Montfort fait remarquer que ces cartes, qui font état d'une recolonisation importante, peuvent être dangereuses pour l'espèce en donnant à ses détracteurs l'opportunité de demander son déclassement dans certains départements.

L. Lafontaine explique la nouvelle méthodologie préconisée par le Groupe Loutre de l'UICN, pour standardiser les prospections en Europe, publiée par Reuther et al. en 2000. Cette méthode consiste à quadriller la carte en carrés UTM de 10 km sur 10 km et à chercher des indices de présence dans un certain nombre de sites de chaque carré. Cela revient à prospecter en moyenne un "site standard" tous les 5 km de cours d'eau et implique de facto une pression de prospection plus importante : se pose alors la question de l'application de ce protocole en France et de sa compatibilité avec les réalités actuelles de terrain dans notre pays (à débattre ?).

R. Rosoux et C. Bouchardy présentent ensuite une carte des cas identifiés de mortalité de loutres (1980-1990 et 1991-2001).

Cette carte, ainsi que les précédentes, seront envoyées aux participants et à différentes personnes qui travaillent sur le terrain pour qu'ils les complètent.

C. Bouchardy montre ensuite des clichés pris dans un piège photographique installé dans un "loutrodoc" qui passe sous l'A87 (Clermont-Ferrand/Bordeaux). Une faune variée, dont des loutres, emprunte ce passage.

2. Les corridors par R. Rosoux et M. de Bellefroid

Les axes de jonction entre les populations de loutres du Massif Central et de Poitou-Charentes sont présentés et commentés. La vallée de la Drôme pourrait être un des corridors probables.

Les débits d'étiage très bas et les zones d'assèchements estivaux dus à l'arrosage du maïs, de plus en plus cultivé, sont parmi les problèmes majeurs qui peuvent handicaper une recolonisation.

A cette occasion, il est rappelé que ce phénomène d'étiage estival est naturel dans le sud de la répartition paléarctique de l'espèce et que l'espèce sait y faire face. Les écrevisses américaines introduites ces dernières décennies peuvent d'ailleurs y constituer des proies de remplacement importantes (jusqu'à 2,5-3 tonnes d'écrevisses de Louisiane à l'hectare dans certains secteurs de Loire-Atlantique). Au Portugal, les écrevisses américaines nourrissent loutre, genette et sanglier.

L. Lafontaine demande alors si un tel travail a d'ores et déjà été ou non intégré dans un système d'information géographique (SIG), en faisant référence à une démarche en cours le concernant, suite à une analyse multicritères ayant permis de préciser des facteurs favorisant ou limitant, et de contribuer à identifier alors des corridors potentiels de recolonisation

3. Présentation des objectifs et des moyens pour le futur plan de Restauration par F. Moutou

F. Moutou précise que le CNPN a déjà validé certains plans de restauration mais que cela ne constitue pas une légalisation de ces plans. Ils n'ont pas encore été publiés, ni rendu officiels. Les mammifères concernés pour l'instant sont loutre, vison d'Europe, chiroptères et grand hamster. Une première série de douze plans de restauration comprenant ces quatre là (le reste correspond à des oiseaux) devrait être publiée en 2002, selon la DNP.

Il confirme que le MATE confié à la DIREN Poitou-Charentes la réalisation du Plan de Restauration Loutre, dont l'animation serait déléguée à la SFPEM.

Olivier Robinet s'est occupé de ce plan jusqu'en 2000, puis Nathalie Lacour a pris la relève en mars 2001. Depuis septembre 2001, Laure Vigneron est la personne du MATE qui en a la charge. Ceci peut expliquer une partie du retard dans la mise en oeuvre du plan.

Un (e) salarié (e) sera engagé (e) par la SFPEM sur le budget du plan, pour gérer l'avancement de celui-ci et l'animer. Le profil de poste, rédigé après la rencontre à la DIREN de Poitiers du 05 mars dernier, et diffusé aux membres du CA de la SFPEM, circule parmi les participants pour que ceux-ci en prennent connaissance et puisse l'amender en cas de besoin.

La structure d'hébergement de ce salarié reste encore à trouver, la DIREN Poitou-Charentes n'en ayant pas la possibilité. Chizé serait une possibilité. Un correspondant privilégié au sein du CA ou proche serait à identifier rapidement.

Un comité de pilotage et un comité opérationnel seront créés. 300 000 F (45 735 €) sont prévus par an pour ce salarié et les déplacements des membres de ces comités (frais de fonctionnement). Il restera à chercher des financements pour compléter la réalisation de ce plan.

4. Loutre et mortalité routière, passages aménagés : mise en place d'une coopération paneuropéenne par L. Lafontaine

Depuis plus de 15 ans, un travail a été initié par le Réseau SOS-Loutres en matière de prévention des risques de mortalité routière de la loutre (cf. étude la loutre et la route, 1991). Ainsi, cette prise en compte du problème a été rapidement reprise et relayée par des bureaux d'étude privés et les services routiers (Etat ou départementaux) dans le cadre des mesures compensatoires de la Loi de 1976, et à ce jour, par exemple dans le nord-ouest de la France, plus d'une cinquantaine d'ouvrages d'art ont été équipés d'aménagements spécifiques (passes, banquettes...) pour la loutre et la "petite faune". Mais les experts ne sont plus systématiquement consultés et, dans certains cas, les préconisations techniques sont mal conçues et inefficaces.

Un des paradoxes de la situation actuelle est de réaliser qu'il est plus facile de prévoir des aménagements adaptés pour des autoroutes que pour des routes départementales, alors que ni les enjeux en terme de risque ni les surcoûts ne sont comparables.

L. Lafontaine a donc pris l'initiative de mettre en place, en collaboration avec d'autres collègues européens travaillant comme lui sur cette thématique dans leur propre pays, une base de données " ouvrages aménagés loutre / suivi de fréquentation et d'efficacité / (sur)-coûts induits ". Cette base est en cours d'acquisition de données. Un appel à contribution sera lancé cette année dans le bulletin des experts loutre de l'UICN.

Il est donc ici fait appel explicitement à tous les experts français ayant travaillé ou suivi de tels ouvrages spécifiques, pour coopérer, contribuer et alimenter cette base de donnée, de façon pleinement intégrée au Plan de Restauration du MATE (Action 6).

5. Ecotoxicologie de la Loutre par F. Leboulenger et R. Rosoux

R. Rosoux explique qu'il détient 70 cadavres de loutres trouvées mortes et L. Lafontaine doit en avoir une trentaine. Des analyses de métaux lourds, PCBs, pesticides, génétiques et parasitologiques ont été effectuées. R. Rosoux ne peut plus garder les cadavres de loutres dans les congélateurs du Muséum de La Rochelle, d'autant plus que son autorisation de transport arrive à échéance en 2003

F. Moutou propose de contacter ses collègues de l'AFSSA à Maisons-Alfort (unité des contaminants de l'environnement) pour savoir s'il est possible d'y faire les analyses toxicologiques souhaitées et dans quelles conditions, sachant de diverses équipes ont déjà travaillé sur ce thème.

F. Leboulenger insiste sur l'importance d'avoir les mêmes opérateurs, le même nombre de congénères et de coplanaires, pour que les analyses de PCBs soient comparables et leurs résultats facilement interprétables. Eux-mêmes travaillent avec 17 congénères et 3 coplanaires de PCBs (comme L. Lafontaine et ses collègues suisses).

Dans le contexte d'une demande du MATE de janvier 2001, donc antérieure au plan de restauration, et coordonnée par F. Leboulenger, une partie du budget avait été fléchée vers L. Lafontaine. Celui-ci accepte de différer vers une nouvelle période à venir sa part de crédits, attribués pour réaliser des analyses, non encore utilisées par lui à ce jour. En effet, il a jugé ne pas disposer de toutes les informations qu'il aurait souhaitées à cette occasion. Cette décision est enregistrée, et pour avoir une meilleure idée de la situation française, les loutres provenant du Limousin seront analysées en priorité.

Il restera ensuite à chercher des crédits pour poursuivre ces analyses (Bretagne, Poitou-Charentes), car la DNP (SDCFF) au MATE semble s'en retirer. Il faudra néanmoins contacter la Direction de l'Eau.

6. Les opérations ou projets de réintroduction de la loutre en cours ou à venir

Le projet de réintroduction en Normandie (A. Ferrachi) n'a pas eu l'aval du CNPN.

En Alsace, deux nouveaux dossiers ont été déposés, par Jean-Claude Renaud et l'APRECIAL respectivement, au CNPN et devraient être évalués prochainement. L'agence de l'eau Seine Normandie a aussi un cahier des charges pour une étude sur la loutre (en cours) qui ne semble pas exclure la réintroduction. Le WWF France semble associé à ce travail et C. Bouchardy (Catiche Productions) est le bureau d'études qui a été retenu. Il faudra se renseigner. Il semble que là aussi recolonisation et réintroduction soient confondues.

La productivité piscicole et la connexion avec d'autres populations de loutres sont des éléments importants dans un dossier de réintroduction mais sont souvent négligées.

Laurent Mercier est le nouveau scientifique qui vient d'être nouvellement recruté par J.-C. Renaud. Il a fait un troisième cycle sur la loutre à Noirmoutier avec Roland Libois, Liège.

Il est discuté de l'opportunité de créer, auprès du CNPN, une commission d'évaluation des programmes ou projets de réintroduction sous l'égide de la SFEPM, et avec une reconnaissance nationale.

7. Prédation sur les piscicultures : essai de mise en place de systèmes de protection en Limousin par F. Leblanc

De septembre 1999 à octobre 2001, avec l'aide de la DIREN Limousin, l'association Limousin Nature a effectué une étude sur les systèmes de protection des piscicultures vis-à-vis de la prédation de la Loutre.

Un pisciculteur du Limousin a été particulièrement touché puisqu'il a eu jusqu'à 5 loutres en même temps dans ses bassins, avec une prédation sur truites et saumons de fontaine très importante. Sa patience et sa bonne volonté ont permis de faire de son exploitation un véritable laboratoire pour tester les meilleurs systèmes de prévention. La DIREN lui a d'ailleurs accordé le 29 mars 2002 (hier !) un budget de 141 000 F (21633 €) pour les installations de protection et 80 000 F (12196 €) d'achat de poissons de différentes catégories, de façon toute à fait exceptionnelle. Il avait perdu un an de production.

Avec l'aide de la DIREN Limousin, il a été convenu d'installer une clôture grillagée munie d'une clôture électrique au sol ainsi qu'au niveau du bas volet sur l'ensemble du pourtour de l'exploitation. Une tranchée de 40 cm de profondeur remplie de béton fibré empêchera tout creusement de la part de la Loutre.

Un volet pédagogique permettra de valoriser cette expérience auprès des lycées agricoles (notamment ceux ayant une filière de formation aquaculture), et d'autres structures.

Une plaquette permettrait de diffuser les méthodes mises en place et leur efficacité respectives selon les cas, au delà d'une publication de type scientifique qu'il faudrait aussi prévoir.

La réunion se termine à 17 heures et tous les participants sont remerciés. Certains points prévus n'ont pas été abordés (cas de la modélisation spatio-temporelle de la dynamique de recolonisation de la loutre en milieu rivulaire, prévue dans le cadre d'une thèse et du PN des Cévennes), et d'autres sont restés en suspens. Nous prévoyons une nouvelle réunion élargie à l'ensemble du réseau loutre (une centaine de personnes sur la liste) le samedi 7 septembre 2002. Les détails suivront.